

Souveraineté La Solution inc.



Jean-Paul Perreault Impératif français

Le bilinguisme mur à mur au gouvernement

Que « l'Administration privilégie l'unilinguisme français dans ses activités afin de bien marquer le fait que le français est à la fois la langue officielle et la langue normale et habituelle de l'Administration et de l'espace public ainsi que l'instrument premier de la cohésion sociale du Québec » et à l'article 12 de cette même politique que « le personnel de l'Administration s'adresse en français au public, au téléphone ou en personne ».

D'autre part, le gouvernement « impose » le contraire dans les conventions collectives du Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec et du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec où un texte similaire ouvre la porte toute grande à la bilinguisation : « L'employée ou l'employé doit utiliser la ou les langues qu'elle ou qu'il connaît aux fins de communication externe selon les besoins du service et conformément à la loi. »

Aussi, il n'est pas étonnant qu'un tel écart, eu égard aux principes fondamentaux de la politique linguistique gouvernementale et de la Charte de la langue française, associé aux déclarations irresponsables du ministre Jean-François Lisée, en faveur de l'anglicisation des établissements publics québécois, sème la confusion au sein de l'Administration publique du Québec. Celle-ci, par le fait même devient de moins en moins francisante, et ce, en encourageant de plus en plus le non-apprentissage de la langue commune d'usage public, le français. Autrement dit, le français n'est plus l'unique langue de travail au sein des institutions gouvernementales québécoises.

Pas de doute, le gouvernement entretient « volontairement » la confusion auprès de son personnel et du public! Mais dans quel but?

Source :

Mouvement Impératif français

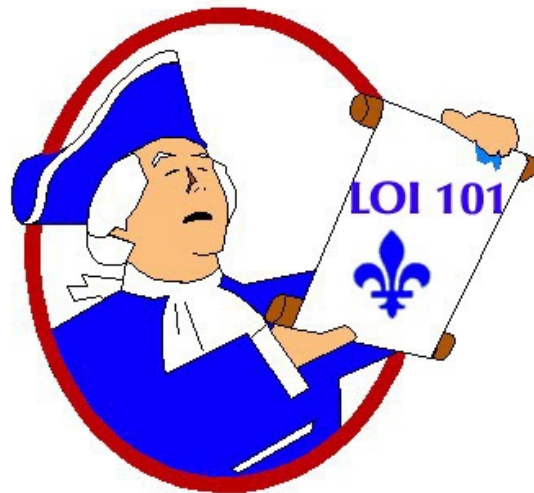
www.imperatif-francais.org

Pages vues sur le blogue : Nation-Unie.org
(926) au 31 mars 2013

* Visiteurs en provenance du **Québec**: (659)
* **Canada**: (37) de 5 provinces * **Pays**: (230)
de 83 pays.

Pages vues sur le site: www.souverainetelasolution.com
(516) au 31 mars 2013

* Visiteurs en provenance du **Québec**: (438)
* **Canada**: (15) de 3 provinces * **Pays**: (63) de 10 pays.



Nombre d'impressions sur le net
pour mars: plus de 313121